

Conseils d'administration de fin 2018/2019

1 Conseil d'administration restreint du 13 mai 2019

La direction donne quelques informations :

- Des noms sont donnés pour les membres extérieurs du CA. Si vous cherchez ces noms, reportez-vous plutôt aux très détaillés compte-rendus de la secrétaire de direction Mélanie Sakezyn. Je me bornerai à donner les noms des organismes qui sont priés d'envoyer un représentant : la MEL (métropole de Lille), la CIC (chambre de commerce de Lille), le MEDEF (un syndicat patronal), le CJD (un autre syndicat patronal), la CFDT (s'affiche comme un syndicat de salariés), la CGT (syndicat de salariés) et le CESER (l'acronyme signifie conseil économique, social et environnemental régional). A ces 7 membres s'ajoutent 7 personnalités choisies, me semble-t-il, par la direction. Sauf erreur de ma part les membres élus se décomposent en 7 collèges B, 7 collèges A, 4 IATSS et 7 usagers. On ne peut pas dire que les personnels élus soient fortement majoritaires ...
- Il est rappelé que la CTI (commission des titres d'ingénieur) a renouvelé l'accréditation de Polytech'Lille pour 6 ans, hormis pour la nouvelle spécialité 2GU (géomatique) habilitée à délivrer le titre pour 3 ans.
- Deux collègues de 2GU (nouvelle spécialité géomatique) demandent leur rattachement à la composante Polytech'Lille. Une protestation est émise concernant le manque d'un CV pour ces deux collègues. Les demandes sont cependant approuvées à l'unanimité.
- Une formation souhaite entrer dans le réseau Polytech, pour l'instant en tant que formation associée. Il s'agit d'une formation chinoise montée en partie par Polytech'Nice. Cette formation forme des étudiants dans les domaines du bâtiment intelligent, du bio-médical orienté fouille de données, de l'électronique, de l'informatique et du génie de l'eau. Cette demande est présentée comme une opportunité de mobilité pour les élèves et les enseignants. Les promotions seraient actuellement de 30 étudiants (par spécialité ?) pour monter à 100 à terme. Suite à une question, il semblerait que cette formation n'aurait pas d'impact sur la préparation PeiP chinoise de Polytech'Nice.
- Le diplôme déporté de Polytech'Lille à Hohai ne commencerait qu'en septembre 2020.

Après ce point d'information comprenant un vote, l'ordre du jour commence par la validation à l'unanimité du compte-rendu précédent amendé par deux précisions : le chat PeiP est déconnecté de la journée portes ouvertes et ce chat a bien eu lieu mais avec un faible taux de présence des directeurs de spécialité.

Les points de l'ordre du jour sont détaillés ci-après.

Recrutement de personnels en 2020 : A la date du conseil c'est à dire mi-mai, il n'y avait pas d'informations sur ce que serait le recrutement des personnels en 2020. La crainte étant une absence d'ouverture de postes comme en 2019. La direction indique avoir fermement demandé une lettre de cadrage. Il est rappelé que 4 postes n'ont pas été renouvelés en 2019 suite au départ à la retraite de 4 collègues dans les sections 6, 61, 63 et 64. La direction reste sur la priorité donnée à un recrutement en section 61 avec un profil robotique et automatique. A noter que ces 4 départs n'ont même pas été compensés par des postes d'ATER. La demande d'afficher des sections en face des enseignements de la maquette déclenche une discussion sur la façon de procéder. Un certain consensus s'établit sur le fait de pouvoir mettre plusieurs sections.

Doubles diplômes : Il est dit que 16 élèves entreprendraient en 2019/2020 un double diplôme avec l'IAE (16 sélectionnés sur 18 demandes). Nous apprenons la mise en place d'un double diplôme avec "Posts and Telecommunications Institute of Technology" (PTIT) pour septembre 2020. Les étudiants vietnamiens feraient 2 ans au PTIT puis viendraient deux ans en première et seconde années du cycle ingénieur dans les spécialités IC2M, IMA et GIS de Polytech'Lille pour retourner ensuite au Vietnam pour deux années. Enfin, il est question d'un double diplôme "architecture" avec l'université de Liège pour les GTGC. Si j'ai bien compris après 3 ans à Polytech'Lille les élèves GTGC font 4 ans supplémentaires à Liège (une année de mise à niveau, 2 années de master et une année de stage pour pouvoir exercer). Il y aurait 4 volontaires pour ce double diplôme.

Modifications du règlement des études : Les modifications sont cosmétiques. Des participants à la réunion s'aperçoivent qu'il est possible de ne passer qu'un an à l'école mais d'avoir tout de même le diplôme Polytech'Lille. Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Calendrier pédagogique prévisionnel : Les journées entreprise numéro 4 sont supprimées du calendrier (elles sont régulièrement supprimées en cours d'année chaque fois).

2 Conseil d'administration plénier du 6 juin 2019

L'ancien président du CA, en parlant de la soirée des 50 ans de l'école, s'affirme très satisfait d'avoir pu contempler les pompoms girls sur le parking.

Le compte-rendu du CA plénier de novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le président de l'université est représenté par le vice-président "formation continue". Il est d'ailleurs mandaté pour représenter le président à chaque CA de Polytech'Lille.

Un tour de table est effectué pour que chaque membre de la direction et chaque membre du conseil d'administration se présente. Pour rappel, 14 membres nommés et 25 membres élus (si le collège des usagers est bien constitué de 7 représentants comme j'ai cru le comprendre).

L'ancien président du CA, Xavier Révillon, présente la candidate à la présidence du nouveau CA : Anne-Sophie Fontaine, membre du CA depuis 6 ans. La candidate fait un discours dont il ressort qu'elle a fait des études dans une école de commerce, qu'elle a travaillé dans le secteur du papier puis de l'agro-alimentaire. Elle est actuellement chargée du développement durable chez Bonduelle. La candidate est enthousiaste concernant la période très intéressante que vivent actuellement l'université et Polytech'Lille. La candidate est élue par un vote à main levée. Je n'ai pas levé la main mais ce n'est pas grave, il n'y a pas eu de décompte ...

L'ancien président reprend la parole pour un discours où il est question d'aller de l'avant, de la pépite qu'est l'université de Lille, de l'importance des entreprises, de la nécessité d'aller plus loin dans les interactions université/entreprise, de l'internationalisation, du besoin de parler anglais, etc. J'avoue avoir décroché quand il a été question de l'intelligence artificielle, de la physique quantique et de la bombe nucléaire. Du coup, je n'ai pas participé à la longue séquence d'applaudissement. Le directeur de l'école indique que Xavier Révillon reste président d'honneur au CA.

Les deux nouveaux directeurs de spécialité, Gilles Dureau pour GTGC et Grégory Stoclet pour SM, sont confirmés à l'unanimité dans leur installation décidée en CA restreint.

Le directeur de l'école, Guy Reumont, fait une présentation de l'école. Cette présentation est probablement à destination des membres extérieurs mais reste intéressante pour les personnels. Ci-dessous, voici quelques points relevés dans cette présentation.

- Le statut de Polytech'Lille, école d'ingénieurs interne à une université, est défini par l'article L713.9. du code de l'éducation.
- Le réseau Polytech comporte actuellement 15 écoles plus l'école ENSIM du Mans sous un statut d'associé. Ce réseau forme 10% des ingénieurs en France.
- Polytech'Lille est la seconde école du réseau en terme d'effectif. Quelques chiffres : 1515 élèves, 33% de filles, 52% de boursiers, 336 diplômés en 2018, 172 personnels et 354 intervenants extérieurs.

- Quelques chiffres sur la pédagogie à Polytech'Lille : 400h par semestre, 3 mois de mobilité obligatoire, TOEIC 785 obligatoire, 30 semaines de stage, 2 langues vivantes.
- Audition de Polytech'Lille par la CTI les 12 et 13 septembre 2018. Les 8 spécialités historiques sont habilitées pour 5 ans à partir de septembre 2019, la nouvelle spécialité 2GU est habilitée pour 3 ans à partir de la même date. Aucune recommandation particulière pour les spécialités IAAL, IMA, GTGC et SM.
- La certification qualité de l'école est présentée comme un point fort.
- Au moment de l'audit de la CTI, l'école ne pouvait présenter comme conventions internationales que le double diplôme pour les étudiants de Hohai et la possibilité pour nos élèves de passer un semestre à l'université du Québec à Chicoutimi. D'autres doubles diplômes sont en préparation : avec le Canada (Sherbrooke), avec l'Argentine (pour GBIAAL), avec Liège (pour GTGC), avec Ho Chi Minh (Vietnam), avec le Maroc (ENSA pour IMA et IC2M).

C'est ensuite au vice-directeur, Nicolas Burlion, de présenter le compte financier 2018. Ce compte financier a déjà été présenté au CAR du 25 mai 2019, voir le compte-rendu correspondant. J'ai juste noté quelques informations qui m'avaient échappé :

- Le service inter-universitaire (SIU) permettant le recrutement des Polytech disparaît pour laisser la place à la "fondation Polytech" ;
- Comme un vice-président est présent, le prélèvement de 18% sur les ressources propres de Polytech'Lille qui correspond exactement à la DGF est présenté comme normal. Cela dit le vice-président en question affirme que l'université souhaite faire un effort pour que la DGF ne soit pas totalement effacée. En effet la DGF affiche le soutien de l'université à ses composantes.
- Le CA de novembre 2018 a réévalué à la hausse (20Ke) l'allocation au bureau des élèves.

Quelques membres extérieurs posent des questions :

- quel est le budget affecté aux relations avec les entreprises ? (je n'ai pas noté de réponse) ;
- l'aide à la mobilité pour les élèves est-elle suffisante ? il est répondu que le budget alloué n'est pas totalement dépensé ;
- quel est le montant des dons des anciens ? zéro.

Le compte financier est validé à l'unanimité.

Il est question de la liste des membres du conseil de perfectionnement. Si j'ai bien compris cette liste est composé de la direction, des représentants des élèves, des directeurs de spécialité et des membres extérieurs du CA. Cette liste ne semble pas ouverte à discussion. Elle est voté à la va-vite et donc à l'unanimité.

Le CA plénier de rentrée, pour valider en particulier le budget prévisionnel 2020, est fixé au 28 novembre 2019 à 16h30.

3 Conseil d'administration restreint du 17 juin 2019

L'objet de ce CA restreint est la préparation du recrutement de personnels en 2020. Il a lieu en présence des directeurs d'unités de recherche.

La direction donne des précisions sur le futur double diplôme avec l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA) de Kenitra au Maroc. Cette ENSA comporte cinq spécialités (génie informatique, génie électrique, réseaux, mécatronique et une cinquième que je n'ai pas saisie). Les étudiants marocains pourraient venir en IMA et en GIS, ils feraient 4 ans au Maroc (l'équivalent de PeiP et de la première année du cycle ingénieur) et viendraient passer les deux dernières années du cycle ingénieur à Polytech'Lille. La réciproque serait possible, nos élèves pourraient partir 18 mois faire leur dernière année du cycle ingénieur à Kenitra et le stage de fin d'études.

Le compte-rendu du précédent conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que les 4 départs en retraite de 2018 n'ont pas été remplacé, un départ en retraite est prévu en 2019, puis un autre en 2020 et 4 en 2021. Nicolas Burlion explique que les postes libérés (e.g. départs à la retraite) repartent à l'université qui décide de la masse salariale qui peut revenir à la composante. Il est donc alloué une masse salariale, pas un nombre de postes.

Une feuille est distribuée en séance présentant les propositions établies avec les responsables d'unités de recherche fin mai (en dehors des conseils d'administration). Des propositions sont faites pour 2020, 2021 et 2022 mais sans effet mémoire (tout est rediscuté chaque année). Pour 2020, les besoins envisagés sont un poste MdC en section 61 pour l'ouverture d'une éventuelle spécialité mécatronique, un poste PR en section 63 pour des enseignements d'électronique en SM, IMA et IC2M, un réhaussement MdC en PR en section 6 pour combler le déficit en SHEJS et un poste en section 60 soit en création MdC ou un réhaussement MdC en PR pour abonder la formation déportée Polytech'Lille GTGC à Hohai. Il semblerait que la masse salariale allouée à Polytech'Lille serait de l'ordre de 120Ke. L'idée serait de demander le poste MdC en section 61 et le réhaussement en section 6.

Devant la faible possibilité de recrutement vis à vis des besoins, tous les intervenants tentent de trouver des solutions d'économie .. en dehors de leur propre section ... voir carrément de tirer la couverture à eux.

- Est-il possible de mutualiser les cours "63 micro-électronique" et "63 électrotechnique" ? Non.
- Il faut prendre en compte que certaines spécialités sont gérées par un faible nombre de permanents (e.g. IC2M).
- Il faudrait peut-être supprimer des mastères à faible effectif pour retrouver du potentiel. Il est répondu que les mastères n'ouvriront qu'à partir d'un effectif de 8 étudiants.
- Vient dans la discussion la forte augmentation des effectifs en licence GTGC qui fait augmenter la charge. Il est répondu que l'effectif de la licence est exceptionnellement haut. Il est contre-répondu qu'avec l'augmentation du nombre d'étudiants dans le supérieur, l'exceptionnel risque de devenir courant.
- Il faudrait peut-être transférer les licences et maitrises de Polytech'Lille à la faculté des sciences. Il est répondu que la FST n'est pas prête et que de plus cela ne changerait rien puisque l'équipe pédagogique de ces licences et maitrises est constituée de permanents de Polytech'Lille.
- Une tentative du laboratoire LGCGE d'évoquer une ancienne demande de poste de MdC pour remonter dans les priorités. Il est rappelé qu'il n'y a pas d'effet mémoire dans l'établissement des priorités.
- Il faut tenter de trouver des postes polyvalents.

Un directeur d'unité de recherche affirme qu'il ne soutient plus de création de postes dans certaines composantes (a priori Polytech'Lille est dans le lot) car ces postes sont absorbés par l'enseignement à coup d'heures complémentaires (HC). Le directeur de l'école indique que pour réduire les HC, il sera peut-être nécessaire de passer les maquettes de 400h par semestre à 350h par semestre.

Le vice-directeur veut favoriser les interventions extérieures. Pour cela il souhaite créer un CDD pour aider à recruter des vacataires. Note du rédacteur : bonne chance au futur collègue, recruter un vacataire ça peut aller jusqu'à l'aider à créer des travaux pratiques, j'espère que le collègue aura une très large culture scientifique ...

Il est demandé si les autres écoles du réseau Polytech ont les mêmes problèmes de sous-potential. Il est répondu que certaines universités n'ont pas restreint les recrutements. Du coup il est demandé dans quel état de santé était l'université de Lille. Il est répondu que ce n'est pas brillant, elle n'est pas loin d'être mise sous tutelle.

Enfin j'ai demandé si les numéros de section utilisés pour établir les tableaux des déficits étaient ceux des enseignements comme cela doit être fait à partir de maintenant ou ceux des enseignants qui effectuaient ces enseignements. Il est répondu que le numéros utilisés sont encore ceux des enseignants.

Malgré toutes les discussions, la proposition de la direction décrite ci-dessus est adoptée à l'unanimité. Note du rédacteur : je ne comprends pas bien le poste MdC en section 61 alors que c'est la section 63 qui bat tous les records de déficit. Peut être est-ce parce que le poste demandé en section 63 est un poste de professeur des universités émargeant à 120Ke en masse salariale contre 90Ke pour un poste de maître de conférences ? Peut-être est-ce dû à des subtilités en recherche que je n'ai pas bien saisies ?

Le débat se porte ensuite sur le recrutement des IATSS. Selon la direction "les titulaires ont une

carrière parfois trop rectiligne". Si j'ai bien compris c'est un argument pour recruter plus d'IATSS contractuels. C'est ce qui va se passer pour le poste du responsable des services techniques. Comme "tenter la titularisation est à double tranchant" (i.e. le concours peut être raté), il est plutôt demandé de passer d'un statut CDD à un statut CDI. Bien entendu, il faut que l'université accepte ce changement de statut. Il est aussi dit qu'à la date du conseil, les reconductions de CDD des IATSS de Polytech'Lille n'étaient pas encore décidées.

Pour finir, deux autres demandes de rattachement à la composante Polytech'Lille sont formulées par des collègues de 2GU. L'un de ces collègues est en CDI. Ces demandes sont approuvées à l'unanimité, les CV des demandeurs étant cette fois disponibles.

Au sujet du collègue en CDI, il nous est asséné que de grandes universités internationales utilisent des contractuels et qu'il faut aller de l'avant ...

4 Conseil d'administration restreint du 8 juillet 2019

En l'absence du directeur en déplacement au Vietnam, le vice-directeur du budget donne des informations au sujet du dialogue avec l'université qui s'est déroulé le 20 juin 2019. Suivent les quelques points que j'ai noté à ce sujet.

- Actuellement l'université est composée de 24 composantes dont 6 écoles d'ingénieurs. Fin 2019, le nombre de composantes doit être ramené à 9 composantes en particulier en regroupant les facultés de santé et les IUT. Polytech'Lille resterait une composante à part entière.
- Le budget de l'université est dans un équilibre instable. La masse salariale constitue 85% du budget de l'université et s'établit à 18M d'euros en 2018/2019. Il y aurait ouverture d'environ 30 postes d'enseignants-chercheurs en 2019 pour 70 départs à la retraite. Il est demandé par l'université que le volume des heures maquettes ne varie globalement pas.
- L'université souhaite afficher une dotation (DGF) non nulle pour Polytech'Lille. Dans cette optique le prélèvement serait revu à la baisse. La direction de Polytech'Lille a demandé un taux de 8% pour le prélèvement. Il serait plus probablement autour de 13% (contre 18% actuellement).

4.1 Recrutement de personnels en 2020

Un participant fait remarquer que le document de présentation de Polytech'Lille à l'université ne fait pas mention de la mission recherche. S'ensuit un débat sur le fait que l'université considère Polytech'Lille comme un établissement d'enseignement et sur le fait qu'un seul laboratoire est déclaré comme étant rattaché à Polytech'Lille. Treize autres laboratoires seraient rattachés "secondairement" à Polytech'Lille si cette notion a un sens. A ce sujet, une intervention remarquée du vice-directeur recherche et international pour dire qu'il a demandé le rattachement du laboratoire Cristal à Polytech'Lille mais que les informaticiens résistent à cette migration et pour dire que Polytech'Lille comporte 9% d'enseignants-chercheurs inactifs. Le vice-directeur budget s'est senti obligé de traduire "inactifs" par "non rattachés à un laboratoire". Il profite d'avoir la parole pour annoncer un budget de 37Ke dédié au recrutement d'ATER pour 2019/2020. Ce budget est abondé à hauteur de 15Ke par l'école et à la même hauteur par les laboratoires, le reliquat étant apporté par l'Université. C'est un moyen pour Polytech'Lille de soutenir les laboratoires de recherche.

A l'occasion d'une question sur l'affichage d'une implication en PeiP sur la partie pédagogique d'une fiche de poste, la discussion se porte sur la prépa intégrée :

- Il est affirmé que l'équipe pédagogique PeiP est inchangée, la fiche de poste ne mentionne qu'une participation *administrative* à la prépa pour les enseignements "ingénieur". Pas de charge d'enseignement supplémentaire pour l'école.
- Il faudrait cependant influencer un peu plus sur les enseignements en PeiP, il semblerait que 13 PeiP seulement aient assistés au troisième cours de mathématiques. Il faudrait demander de plus prendre en compte les réformes du baccalauréat pour adapter le niveau aux élèves (sic).

Nicolas Burlion annonce la création d'un poste sur support IGE pour démarcher des vacataires et cibler des enseignements à basculer sur des intervenants extérieurs. Cette création avait été évoquée au conseil d'administration restreint précédent (voir compte-rendu associé).

Comme pour le conseil d'administration restreint précédent, la proposition de recrutement fait principalement ressortir la demande d'un poste de MdC en automatique et la mutation en CDI du poste du responsable logistique. Proposition toujours adoptée à l'unanimité.

4.2 Régulation du flux des licences et maîtrises gérées par Polytech'Lille

Sur les deux années qui viennent de s'écouler un problème s'est fait jour en licence 3 GTGC. Cette année de licence accueille de plus en plus d'étudiants qui s'avèrent mal recrutés et donc rencontrent des difficultés. Ces difficultés conduisent souvent à des redoublements ce qui augmente encore plus l'effectif. L'effectif classique était de 90 étudiants, il est passé à 140 en 2018/2019 et sera encore de 120 en 2019/2020.

Une réunion de crise s'est tenue et des solutions à court terme vont être mises en place :

- La filière "génie urbain" peu choisie par les étudiants en L2 est fermée.
- Toujours en L2, sur la centaine d'étudiants inscrits de 20 à 30 sont systématiquement absents. Il est décidé de n'ouvrir que 2 groupes au lieu de trois comme actuellement.
- Même constat en L3 avec de 30 à 40 élèves inscrits mais non présents. Trois groupes seront ouverts. Une absence à un TP sans justificatif entraînera la démission de l'étudiant.
- Grâce aux nouveaux outils de recrutement de l'université le flux de candidats a pu être divisé par 5.

Nicolas Burlion explique que les heures de la licence GTGC ont explosé de plus 500HeqTD depuis 2017.

Des participants à la réunion proposent des idées pour réduire le problème :

- Limiter le redoublement. Impossible, une seule note dans une UE permet à un étudiant de redoubler.
- Demander à la FST d'inscrire un paragraphe dans son règlement des études au sujet des étudiants absentéistes.
- Appliquer les mêmes solutions aux autres licences gérées par Polytech'Lille. Il est répondu qu'il n'y a pas de licence de mécanique gérée par l'école et que les M1 et M2 hébergés ont un faible effectif (24 étudiants).

Les mesures envisagées pour la licence GTGC sont approuvées à l'unanimité moins une abstention (j'ai voté pour).

4.3 Nomination de nouveaux directeurs de spécialité et responsables de plateformes

Moussa Nait-Abdelaziz accepte la charge de directeur de la spécialité mécanique. Thomas Dienne accepte celle de responsable de la plateforme mécanique. Claudine Lecocq souhaite reprendre la charge de responsable de la plateforme automatique.

Ces responsabilités sont approuvées à l'unanimité.

4.4 Questions diverses

Il a été demandé à l'université une extension des bâtiments de l'école. La demande a été accueillie avec une certaine surprise. En attendant une salle de stockage derrière les deux petits amphis est libérée pour servir durant les événements organisés à l'école. L'ancien accueil est aménagé en vestiaire.

Le problème prévisible du manque de places de parking (partagé avec Esprit) est évoqué. Il est conseillé de venir en métro.